

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LANDELEAU**

**Séance du 21 mars 2025.**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	10

Date de la convocation  
Le 24 février 2025  
Date d'affichage

L'an deux mil vingt-cinq,  
et le vingt et un du mois de mars  
à 17 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yvon COQUIL, Maire.

Présents : M. Y. COQUIL. M. J.F. SARREAU. M. G. LE CORRE.  
Mme L. PERON. M. J. LE GOFF. Mme M.A. MOREAU. Mme M. LALLOUET.  
M. P. LE SERGENT. Mme C. CONAN.  
Absents : Mme M. MANAC'H (procuration à M. G. LE CORRE).  
M. P. M. MENTHEOUR. M. S. AUFFRET. M. R. VAILLIER.  
Mme C. COCHENNEC. Mme F. MOUNIER.  
Secrétaire : M. J. LE GOFF.

Objet de la Délibération  
**SIECE**  
**Modification des statuts.**

M. le Maire expose à l'assemblée :

Afin que le SIECE puisse intervenir sur notre commune en assistance à Maîtrise d'Ouvrage et en transition énergétique sur les EPCI et communes hors SIECE, il y a lieu de modifier l'article 7-4 des statuts du SIECE comme suit :

- « Le syndicat réalisera l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets relatifs à la transition énergétique (panneaux photovoltaïques, hydroélectricité...) pour les communes ou les EPCI qui en feront la demande.
- Ces projets seront élaborés en partenariat avec l'ALECOB
- Dans le cadre de ce partenariat avec l'ALECOB, et sur le seul territoire du Pays Centre Ouest Bretagne dont fait parti le syndicat, le syndicat pourra également réaliser des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage au profit de collectivités / EPCI non adhérents ou des sociétés dont ils sont actionnaires, dans le cadre de conventions conclues à titre onéreux.

M. Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver les nouveaux statuts du SIECE

- Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent les nouveaux statuts du SIECE.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Yvon COQUIL.**

